

**BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK PARLEMENT**

**PARLEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**

**INTEGRAAL VERSLAG VAN DE INTERPELLATIES EN DE VRAGEN**

**COMPTE RENDU INTÉGRAL DES INTERPELLATIONS ET  
DES QUESTIONS**

**COMMISSIE VOOR DE FINANCIËN EN DE ALGEMENE ZAKEN**

**BELAST MET DE BEGROTING, HET OPENBAAR AMBT, DE EXTERNE BETREKKINGEN,  
DE BICULTURELE AANGELEGENHEDEN, HET IMAGO VAN BRUSSEL EN  
DE BURGERPARTICIPATIE**

**COMMISSION DES FINANCES ET DES AFFAIRES GÉNÉRALES**

**CHARGÉE DU BUDGET, DE LA FONCTION PUBLIQUE, DES RELATIONS EXTÉRIEURES,  
DES MATIÈRES BICULTURELLES, DE L'IMAGE DE BRUXELLES  
ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE**

**VERGADERING VAN MAANDAG 15 APRIL 2024**

**RÉUNION DU LUNDI 15 AVRIL 2024**

**VERSLAG ZONDER VERTALING**

Nog niet goedgekeurd door de sprekers.  
Niet citeren zonder de bron te vermelden.

**COMPTE RENDU SANS TRADUCTION**

Non encore approuvé par les orateurs.  
Ne pas citer sans mentionner la source.

**Présidence : M. Rachid Madrane, président.**

[105]

**QUESTION ORALE DE M. JOHN PITSEYS**

**À M. SVEN GATZ, MINISTRE DU GOUVERNEMENT DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE CHARGÉ DES FINANCES, DU BUDGET, DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE LA PROMOTION DU MULTILINGUISME ET DE L'IMAGE DE BRUXELLES,**

**concernant les progrès réalisés à la suite de la résolution visant à féminiser la fonction publique régionale bruxelloise adoptée le 1er juillet 2022.**

[107]

**M. John Pitseys (Ecolo).**- Il y a bientôt deux ans, notre Parlement a voté une proposition de résolution visant à féminiser la fonction publique régionale bruxelloise. Issue des auditions d'octobre 2021, cette résolution mettait en évidence le déséquilibre au sein des échelons supérieurs de l'administration, la discrimination accrue envers les femmes postulant à des postes à responsabilité, les inégalités salariales subsistantes, ainsi qu'un environnement de travail parfois peu adapté aux femmes conciliant parentalité et carrière.

Afin de remédier à ces inégalités, dix-neuf recommandations ont été soumises au gouvernement au travers de la résolution. Aujourd'hui, je souhaite vous interroger sur l'évolution de leur mise en œuvre. Dans notre précédent échange, vous aviez évoqué certaines adaptations législatives en cours, en particulier pour faciliter l'accès des femmes aux échelons supérieurs de l'administration. Vous aviez également mentionné qu'Unia avait transmis ses recommandations pour étendre la priorité d'équivalence pour les candidats du sexe sous-représenté dans le grade de promotion applicable aux fonctionnaires contractuels.

En outre, vous aviez annoncé la création d'un groupe de travail visant à promouvoir l'échange de bonnes pratiques et à actualiser le statut en accord avec les priorités du gouvernement en matière de diversité. Vous aviez par ailleurs souligné le rôle de talent.brussels dans la mise en œuvre de formations sur l'égalité des genres et la diversité, ainsi que des initiatives pour encourager les femmes à soumettre leur candidature à des postes de management et de top management.

Monsieur le Ministre, je me réjouis des progrès réalisés en matière de promotion de la parité dans les fonctions à responsabilité, mais pourriez-vous nous fournir davantage de détails sur la nature même du dispositif envisagé afin de cheminer vers la parité pour les fonctions à responsabilités ? Vous vous étiez prononcé en faveur de ce dispositif dans l'hémicycle il y a quelques mois et aviez déclaré que vous déposeriez un texte d'ici la fin de la législature. L'avez-vous fait ?

Des résultats seront-ils atteints avant les élections de juin prochain ?

Pourriez-vous nous fournir de plus amples détails sur le contenu et l'avancement de ces travaux législatifs et réglementaires ?

---

Vous aviez mentionné la création d'un groupe de travail. Ce groupe est-il aujourd'hui opérationnel ? Dans l'affirmative, quelles sont ses missions exactes et quels résultats a-t-il déjà engrangés ?

Enfin, pourriez-vous me fournir de plus amples détails sur les publics des formations dispensées par talent.brussels, ainsi que sur le nombre de participants à celles-ci ?

[109]

**M. Sven Gatz, ministre.**- Les objectifs et les actions concrètes qui sont menées visent à promouvoir l'égalité des genres et à éliminer les biais dans le processus de recrutement et de sélection au sein de la fonction publique régionale.

Dans un premier temps, une formation a été dispensée à 22 consultants, dont 8 hommes et 14 femmes, afin de garantir une utilisation correcte des tests de sélection et de réduire les biais genrés. Dans le but de sensibiliser les services des ressources humaines à l'importance de rédiger des offres d'emploi neutres sur le plan du genre, des formations ont été organisées en néerlandais et en français en mars et avril 2023. La qualité de vie au travail a été mise en avant dans chaque offre d'emploi publiée, mettant en lumière des aspects tels que la flexibilité horaire, le télétravail, les primes et l'équilibre vie professionnelle/vie privée.

Pour favoriser une représentation équilibrée des genres dans les comités de sélection pour les mandataires, un appel à candidatures a été préparé et des démarches ont été entreprises pour atteindre un ratio hommes/femmes équilibré, en contactant des organisations spécifiques pour diffuser l'appel. Enfin, une sensibilisation aux métiers de la fonction publique régionale, mettant en avant des exemples de femmes dans des métiers traditionnellement masculins, a été réalisée via les réseaux sociaux et d'autres canaux de communication.

En outre, la résolution visant à féminiser la fonction publique régionale bruxelloise, adoptée le 1er juillet 2022, a été analysée et un projet d'arrêté a été rédigé. Nous avons donc essayé d'apporter des réponses à quelques éléments de la résolution. Ils concernent notamment les jurys de recrutement, la promotion au rang suivant lorsqu'il existe une représentation du sexe minoritaire, la parité en général, ainsi que certaines dérogations lorsque le nombre de candidatures des deux sexes est insuffisant.

Ce projet d'arrêté vise à modifier l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 mars 2018 portant le statut administratif et pécuniaire des agents des services publics régionaux de Bruxelles et l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 mars 2018 portant le statut administratif et pécuniaire des agents des organismes d'intérêt public de la Région Bruxelles-Capitale, afin de répondre aux objectifs ci-dessus poursuivis par la résolution.

[111]

Ce projet d'arrêté sera soumis au gouvernement en première lecture en mai 2024. Ainsi, le gouvernement continuera à gouverner le plus longtemps possible, même en affaires prudentes. En parallèle, un projet d'arrêté intégrant spécifiquement la résolution relative à la féminisation des mandats a déjà été approuvé en première lecture en date du 22 février 2024. Il est actuellement soumis à la concertation syndicale.

Par ailleurs, un groupe de travail est mis en place afin d'analyser et d'évaluer les objectifs prioritaires. Des propositions d'actions concrètes en découleront. Ce groupe de travail est composé d'Unia, de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, des services juridique et stratégie de talent.brussels, ainsi que de la commission diversité d'Actiris.

La grande majorité des formations sont ouvertes à tout partenaire, à l'exception des sessions conçues spécialement pour répondre aux besoins d'un public cible défini. Entre 2021 et 2024, 478 cours ont été suivis par 369 femmes et 103 hommes.

Les thèmes abordés sont exclusivement axés sur des questions de genre, telles que l'intégration de la diversité dans les interactions avec le public, la communication sensible au genre et l'inclusion des personnes transgenres sur le lieu de travail.

J'espère que vous retiendrez surtout que ce processus s'inscrit dans la durée et n'est pas près de s'arrêter. Je suis d'ailleurs convaincu qu'il sera poursuivi même après les élections, quels que soient les partenaires autour de la table.

[113]

**M. John Pitseys (Ecolo).**- Ce sera une belle plume à votre chapeau que de parvenir à avancer sur ces arrêtés d'ici la fin de la législature. Vous connaissez les enjeux, je n'ai donc pas besoin de vous encourager et je pense qu'il serait extrêmement positif de pouvoir clore cette législature par des mesures fortes en la matière. Je sais que vous y êtes sensible.

- *L'incident est clos.*

[117]